



ÉCONOMIE CIRCULAIRE, VERS UNE ÉCONOMIE ZÉRO DÉCHET ?

COMPTE-RENDU



LES CYCLES THÉMATIQUES



31 mars 2016

RÉEMPLOI, RÉUTILISATION, RÉPARATION : QUELLES SOLUTIONS FACE À L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE ?

Matinale à la Ressourcerie des Biscottes (49)

Réemploi, réutilisation et réparation : ces pratiques, très proches l'une de l'autre, contribuent à allonger la durée de vie des produits et visent à diminuer la consommation de ressources et à réduire la production de déchets. En plus de préserver l'environnement, le fait de donner une seconde vie aux objets permet de sensibiliser les citoyens au développement durable et de développer une économie solidaire, en proposant des biens à prix modérés et en créant des emplois locaux (notamment des postes dédiés aux parcours d'insertion).

Comment le réemploi, la réutilisation et la réparation contribuent-ils à la transition vers une économie plus durable ? Comment les développer dans mon organisation ? Quels acteurs et outils mobiliser à cette fin ?

COMMENT LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION ET LA RÉPARATION CONTRIBUENT-ILS À LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE ?

Le principe du réemploi, de la réutilisation ou encore de la réparation es objets est aujourd'hui au cœur du questionnement sur notre société et notre mode de consommation. Avec des ressources naturelles qui diminuent, l'économie linéaire n'est plus viable. L'Homme doit s'adapter et changer son mode de consommation pour aller vers une économie circulaire où les objets, matières... sont optimisés grâce au réemploi, à la réutilisation et à la réparation.

Fort de ce constat, au 19^{ème} siècle s'est développé l'économie sociale. Ce concept s'est transformé au court des années pour aboutir à ce que l'on appelle aujourd'hui l'économie sociale et solidaire qui fait référence aux entreprises et aux associations dont la finalité est davantage tournée vers la plus-value sociale et/ou environnementale que vers la recherche du gain financier.

Au cœur du développement durable, cette économie en rassemble les trois piliers et notamment l'économie, souvent oubliée au profit de l'environnement.

RECYCLERIE VERSUS RESSOURCERIE ®

Le terme « Ressourcerie® » est une marque déposée. La Ressourcerie® met en œuvre des modes de collecte des déchets (encombrants, déchet industriel banal [DIB]...), qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réemploi/réutilisation, puis recyclage.

Le terme « recyclerie » est employé de façon générique. La recyclerie est un centre qui a pour vocation de récupérer, valoriser et/ou réparer, en vue de la revente au grand public, des produits d'occasion ou des produits usagés (ayant le statut de déchets). Ils feront l'objet d'une opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation (préparation en vue de la réutilisation) afin de retrouver leur statut de produits.

Source : [ADEME](#)

Les ressourceries, écocycleries ou recycleries entrent dans l'économie sociale et solidaire en cherchant à lier le social, l'environnement et l'économie. Les premiers acteurs sont apparus au début des années 1990.

Sur le territoire des Pays de la Loire de nombreuses recycleries sont actives. C'est l'association Echange et Solidarité Sans Frontières (ESSF) qui fut à l'origine de cette dynamique. Association initialement créée pour la collecte et l'envoi de « biens de première nécessité vers les pays d'Europe centrale et orientale (Roumanie, Pologne), et d'Afrique (Burkina Faso, Mali et Guinée) », qui en 1994 décide de se tourner vers le local (Pays d'Ancenis).

Source : *Entreprises solidaires. L'économie sociale et solidaire en question(s). Economie et Sociétés, Presses Universitaires de Rennes. 2015, P.Glémain et E.Bioteau (dir.).*

Réemploi, réutilisation et recyclage la différence.

Dans le Code de l'environnement, l'article L541-1-1 donne trois définitions pour comprendre :

Réemploi : « toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. »

Réutilisation : « toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau. »

Recyclage : « toute opération de valorisation par laquelle les déchets, [...] sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. »

LE SECTEUR EN CHIFFRES

Le réemploi, la réparation et la réutilisation contribuent aujourd'hui à une économie durable, c'est-à-dire « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ». [Le Labo](#)

Le secteur du réemploi et de la réutilisation est en constante progression. Sur le plan économique, la dernière étude de l'ADEME - « [Réemploi, réparation et réutilisation](#) » recense en 2014, 5 607 structures avec une répartition homogène entre les acteurs de l'ESS (Economie sociale et Solidaire) et de l'occasion (2 % de chantier d'insertion, 24 % d'œuvres caritatives, 23 % de dépôt-vente, 20 % de brocantes...). Toujours selon l'étude, « En 2013, les évaluations permettent d'estimer à près de 1 milliard d'euros par an le chiffre d'affaires lié au réemploi et à la réutilisation (en hausse de 144 M€ depuis 2011 à périmètre constant) ». Concernant les effectifs, le secteur représente environ 22 000 ETP (équivalent temps plein) dont 73 % pour l'ESS et 27 % pour l'occasion.

Une autre étude de l'ADEME, « [Panorama de la deuxième vie des produits en France. Actualisation 2014](#) » met en évidence qu'environ « 9,3 millions de tonnes de déchets correspondant à des catégories faisant l'objet d'un réemploi ou d'une réutilisation ont été générées en 2012. Le réemploi et la réutilisation en ont évité 940 000 tonnes (données 2013) dont 20 % pour l'ESS et 80 % pour l'occasion. ».

QUELLES SONT LES ACTIONS D'UNE RECYCLERIE ?

Les actions d'une recyclerie s'articulent en quatre points :

► Collecter

La **collecte** représente le point de départ de l'activité d'une ressourcerie. Il existe 4 modes de collecte :

- La mise en place de conteneurs en déchetterie, qui doit se faire avec la collectivité mais aussi en coordination avec les autres réseaux de collecte et valorisation des déchets (Emmaüs, Le Relais, autres réseaux spécialisé dans un déchet)
- L'apport volontaire d'objets de la part des particuliers ou professionnels.
- La collecte à domicile, généralement facturée car il s'agit d'une prestation de service.
- Les dons dans le cadre professionnel, certaines structures peuvent vouloir se débarrasser de leur mobilier et ainsi le donner à une ressourcerie.



Déchets en attente d'être triés à la Ressourcerie des Biscottes
21 juin 2016

► Valoriser

On distingue trois types de valorisation :

- La première consiste à trier, contrôler, réparer si besoin et nettoyer les objets qui peuvent être vendus pour être à nouveau utilisés : il s'agit du **réemploi**.
- Dans le cas d'objets non vendables en l'état, le démantèlement des objets pour récupérer les matières (bois, métaux, verre...) et pièces encore utilisables constitue la deuxième valorisation possible : la **récupération**. Elle permet par exemple de créer de nouveaux objets avec le principe de l'upcycling et de créer des partenariats avec des artistes qui peuvent avoir besoin de matériaux.
- La dernière valorisation possible est le **recyclage** des objets.

► Revendre

La revente directe en magasin assure une part des ressources des structures.

► Sensibiliser

Au-delà de la mission de détournement des déchets, la sensibilisation représente une grande part de la réussite d'une recyclerie. Sensibiliser les citoyens à la valorisation des déchets permet à la recyclerie de bénéficier d'apports volontaires mais aussi à un changement des mentalités et des modes de consommation vers une réduction des déchets à la source.

La sensibilisation fait partie de l'éducation à l'environnement, et peut se faire de différentes façons : supports de communication dans la recyclerie, animation auprès des élèves, accueils de groupes pour des visites guidées...

COMMENT DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION ET LA RÉPARATION SUR MON TERRITOIRE ?

Lancer une recyclerie est un projet au cœur du développement durable, puisqu'à la fois environnemental, social et économique. Développer ce projet requiert de suivre quelques étapes :

► Etude de faisabilité

Réaliser une étude de faisabilité est indispensable pour assurer la réussite du projet. Il s'agit de vérifier que le projet est techniquement faisable et économiquement viable. Au-delà du point de vue économique, un projet de recyclerie est un projet qui se fait à l'échelle d'un territoire et qui concerne par conséquent les politiques, c'est pourquoi une collaboration étroite est nécessaire. Faire un état des lieux des autres structures existantes permet d'avoir un aperçu de la façon dont la future recyclerie pourrait se positionner afin de compléter et de ne pas concurrencer l'offre existante. Dans cette étude de faisabilité, il est important de penser à évaluer le gisement de déchet sur le territoire pour assurer la survie de l'activité dans le temps.

► Statut juridique et gouvernance

Généralement sous le statut associatif, les recycleries fonctionnent avec un Conseil d'Administration et une Assemblée Générale. Diversifier les personnes présentes au Conseil d'Administration peut être judicieux pour avoir différents regards sur la structure.

Par exemple, au sein de la Ressourcerie des Biscottes, des entreprises siègent au Conseil d'Administration, ce qui permet d'avoir un point de vue professionnel sur l'activité mais aussi de valoriser l'insertion. Au sein de TroCantons, ce sont les salariés qui ont été intégrés dans le Conseil d'Administration.

► Mode de fonctionnement

Le futur fonctionnement de la structure doit être anticipé. Des choix comme les différentes méthodes de collecte et l'organisation de celles-ci doivent être faits en amont.

FOCUS SUR LA RESSOURCERIE DES BISCOTTES

La [Ressourcerie des Biscottes](#) a été créée en 2012 sous le format association loi 109. Depuis sa création, le chiffre d'affaire de la structure est en hausse ce qui lui permet d'embaucher et de collecter davantage (370 tonnes de déchets collectés en 2015). La ressourcerie compte aujourd'hui 32 emplois dont 24 dans le cadre d'un chantier d'insertion.



Visite de la Ressourcerie des Biscottes lors de la matinale « Réemploi, Réutilisation; Réparation. » - 21 juin 2016

Quelques bonnes pratiques à retenir :

- Penser à l'accessibilité de la ressourcerie pour les personnes non-véhiculées.
- Faire des études de fréquentation et des analyses du « panier moyen ». Pour adapter les prix mais aussi connaître le type de population qui fréquente l'établissement.
- Etablir une convention avec la collectivité pour être rémunéré lors des prélèvements de déchetteries, puisqu'il s'agit d'une prestation de valorisation. Ce qui est récupéré par la ressourcerie permet à la collectivité de faire des économies.
- Employer du personnel en contrat d'insertion pour le former aux divers métiers présents dans une ressourcerie (vendeur, chauffeur, livreur...).
- Organiser des visites des lieux pour sensibiliser à la réduction des déchets et au réemploi.

LES FACTEURS DE SUCCÈS

- Se mettre en réseau : avec les différentes parties-prenantes concernées par le projet.
- Prendre le temps : un projet de recyclerie est un projet « long ».
- Adhérer au Réseau des Ressourceries : fédère un grand nombre de ressourceries à l'échelle nationale.
- Intégrer des techniques de logisticien : gérer une recyclerie s'apparente au métier de logisticien et requiert ainsi une gestion rigoureuse.
- Diversifier ses activités et expérimenter : ateliers de réparations, etc...
- Solliciter du mécénat : de compétences avec des professionnels qui viennent aider les employés à développer leurs compétences et savoir-faire, ou financier avec des acteurs privés qui investissent dans la structure.

QUELS PARTIES-PRENANTES ET OUTILS MOBILISER À CETTE FIN ?

- Structures spécialisées : [ADEME](#), [FONDES](#)
- Collectivités dont les services, écoles
- Eco-organismes : [Valdelia](#), [Eco-systemes](#), [Ecologic](#)...
- Structures de mise en place de l'insertion par l'emploi
- Les consommateurs et la population locale
- Public ciblés : maisons de quartier, artistes-plasticiens, associations de bricolage
- Les salariés de la structure
- Les réseaux de l'ESS et du réemploi : [Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire](#), [Mouvement associatif](#), réseau locaux, [Réseau des ressourceries](#), Union des écocycleries Pays de la Loire et Bretagne.

AVANTAGES POUR LES COLLECTIVITÉS DE SOUTENIR UN PROJET DE RECYCLERIE

→ La collecte de déchets réalisée dans l'activité d'une recyclerie représente de réelles économies pour la collectivité sur les coûts de traitement des déchets, ainsi que le détournement de déchets des centres d'enfouissement.

→ La création d'emplois non-délocalisables dans le cadre du projet sur le territoire.

→ Le soutien au projet permet aussi d'impulser une démarche développement durable liée aux déchets et ainsi s'inscrire dans la transition énergétique et écologique.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

COMMENT DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION ET LA RÉPARATION DANS MON ORGANISATION ?

- Se fournir et se débarrasser de ses objets en recyclerie
- Participer ou créer un repair café et une banque d'outils au sein même de l'organisation
- Favoriser la réparation des objets déjà acquis : [repar'acteurs](#)
- Solliciter les éco-organismes
- Développer des Points d'Apport Volontaires

Ex : Nantes Habitat s'attaque aux encombrants <http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-habitat-sattaque-aux-encombrants-3252419>

Découvrez la revue d'actualité sur cette thématique



Pour avoir plus d'informations sur le cycle thématique **économie circulaire**, contactez **Mathilde BRES** :
02 28 20 60 82- bres@comite21.org



ÉCONOMIE CIRCULAIRE,
VERS UNE ÉCONOMIE
ZÉRO DÉCHET ?

REVUE D'ACTUALITES



LES CYCLES THÉMATIQUES

RÉEMPLOI, RÉUTILISATION, RÉPARATION : QUELLES SOLUTIONS FACE À L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE ?

ENJEUX NATIONAUX ET RÉGIONAUX DU RÉEMPLOI, RÉUTILISATION, RÉPARATION DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ?

- Présentation par l'ADEME des différents concepts

<http://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-l'action/eviter-production-dechets/reemploi-reparation>

Intérêt : Le réemploi, la réparation et la réutilisation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent à l'économie circulaire et à la réduction de la production des déchets.

- Chiffres clés des déchets par l'ADEME 2015

<http://www.ademe.fr/expertises/dechets/chiffres-cles-observations/chiffres-cles>

Intérêt : Le document Chiffres clés déchets rassemble dans un format illustré et commenté les nombreuses données récentes essentielles pour la connaissance des déchets et de leurs effets.

QUELQUES PRATIQUES ET OUTILS À DÉCOUVRIR

- Nantes Habitat s'attaque aux encombrants

<http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-habitat-sattaque-aux-encombrants-3252419>

Intérêt : Après Nantes-nord et les Dervallières, l'agence HLM implante un local de dépôts des encombrants à Bellevue. Il concerne 200 logements;

- Appel à projet « Territoires zéro déchet, zéro gaspillage » du Ministère de l'Environnement (2014)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Lancement-de-l-appel-a-projets,46372.html>

Intérêt : Ségolène Royal lance le premier appel à projets « territoires zéro gaspillage zéro déchet ». Objectif : engager 20 territoires volontaires dans une démarche exemplaire et participative de réduction, réutilisation et recyclage de leurs déchets.

- Brochure 2015 – « Réemploi, réparation et réutilisation »

http://multimedia.ademe.fr/catalogues/guide_reemploi_reparation_reutilisation/

Intérêt : brochure dédié à l'organisation, la réglementation et le marché des activités des secteurs du réemploi, de la réparation et de la réutilisation.

- Panorama de la deuxième vie des produits en France. Actualisation 2014
<http://www.ademe.fr/panorama-deuxieme-vie-produits-france-actualisation-2014>
 Intérêt : Inventaire des structures du réemploi, de la réutilisation et de la vente d'occasion
- Fondation des Repair' Café
<http://repaircafe.org/fr/visiter/>
 Intérêt : Trouver rapidement un Repair' Café n'importe où dans le monde grâce à la cartographie, y renseigner un nouveau lieu.
- Le recyclage des meubles d'entreprise tarde à décoller - J.Cossardeaux - Les Echos 2016
<http://zerowastefrance.kentikaas.com/ListRecordVisio.htm?idlist=0&record=876612469489>
 Intérêt : Le taux de collecte ou de récupération atteint par l'éco-organisme Valdélia n'est que de 11 %. La loi sur la transition énergétique devrait le dynamiser.
- Les filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) Panorama édition 2015 - ADEME
http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rep_panorama_edition_2015.pdf
 Intérêt : Cette brochure vous propose un état des lieux des filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) et de leur principe de mise en œuvre en France. Cette édition 2015 est basée sur des données 2014.
 En complément : chronologie des filières REP (schéma en bas de page)
<http://www.ademe.fr/expertises/dechets/elements-contexte/filieres-a-responsabilite-elargie-producteurs-rep>
- Outil pour les particuliers : Que faire de mes déchets ?
www.quefairedemesdechets.fr
 Intérêt : Il permet au consommateur, pour un produit donné, soumis à REP ou non, de connaître le bon geste à effectuer, tout en ayant des informations sur les potentiels de deuxième vie de son produit. Un outil de géolocalisation lui indique le point d'apport si le produit ne relève pas de la collecte séparée à domicile.
- Etude « ENTREPRISE D'INSERTION ET DÉVELOPPEMENT « DURABLE » Une économie des proximités au service d'une gestion « solidaire » des déchets - Pascal Glémain (expert du Comité 21)
<https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2008-2-page-114.htm>
 Intérêt : comprendre l'origine des entreprises d'insertion, et leur arrivée en France (à re-rédiger)
- La région, nouveau pilier de la prévention des déchets
<http://zerowastefrance.kentikaas.com/ListRecordVisio.htm?idlist=2&record=869612468789>
 Intérêt : Régionalisation de la planification, tarification incitative et valorisation des déchets du bâtiment et des travaux publics permettront aux collectivités d'atteindre les objectifs de la loi sur la transition énergétique selon l'Ademe.
- Panorama des initiatives de promotion et de soutien aux activités de réparation en France - ADEME
<http://www.ademe.fr/panorama-initiatives-promotion-soutien-activites-reparation-france>
 Intérêt : sur la base d'un recensement débouchant sur une typologie d'initiatives, des outils méthodologiques ont été développés en vue de faciliter leur mise en œuvre par tout porteur de projet intéressé par cette thématique et, in fine, d'encourager la dissémination de ces actions sur le territoire.
- Panorama de l'offre de réparation en France : actualisation 2014 – ADEME
<http://www.ademe.fr/panorama-loffre-reparation-france-actualisation-2014>
 Intérêt : L'étude évalue l'état actuel de l'offre de réparation en France, par un panorama des structures, des pratiques, du poids économique du secteur et ses évolutions. Elle met à jour le tableau de bord de suivi du secteur de la réparation.
- Zéro Waste France
<https://www.zerowastefrance.org/fr/zero-waste-france>
- Guide pratique « Consommer mieux »
<https://www.zerowastefrance.org/fr/zero-waste-france>
 Intérêt : une brochure pour mieux consommer en limitant ses impacts

- Orée : explication sur l'obligation régionale de gestion des déchets

<http://www.oree.org/3priorites/economie-circulaire/contexte-et-enjeux.html>

Intérêt : Comprendre simplement le cadre juridique dans lequel l'Etat et les collectivités territoriales doivent envisager la gestion de leur déchets

- Plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020 dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Plan-dechets-2015-2020-websTBLO.pdf>

Intérêt : Projet présenté par Madame Ségolène Royal lors de la réunion du conseil national des déchets le 7 novembre 2014

- La loi Economie sociale et solidaire

<http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire>

Intérêt : Adoptée fin juillet 2014, la loi Economie sociale et solidaire encourage un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire, fonde une stratégie de croissance plus robuste, donne aux salariés le pouvoir d'agir et soutient le développement durable local

POUR ALLER PLUS LOIN...

- Réseau national des Ressourceries

<http://www.ressourcerie.fr/>

Intérêt : Le Réseau des Ressourceries est une association au rayonnement national qui regroupe les Ressourceries de France.

Créée le 26 septembre 2000, cette association de loi 1901 résulte de l'ambition commune de plusieurs structures (associations, régies de collectivités territoriales, coopératives...), spécialistes du réemploi et de la réutilisation des objets, de créer un groupement professionnel.,

- Union des Ecocycleries

Intérêt : Créée en 2007, l'Union des Ecocycleries promeut le concept d'écocyclerie et l'économie sociale et solidaire. Elle a pour principes de fédérer les initiatives et de construire un réseau de partenaires œuvrant dans la gestion des déchets. Elle rassemble 24 structures issues de l'économie sociale et solidaire qui travaillent pour la valorisation des déchets sur la Région des Pays de la Loire.

Contact : 82, rue de la Loire - 49620 La Pommeraye

Tél : 02 28 09 78 07 / union.ecocycleries@orange.fr